Envoyé en préfecture le 05/04/2017
Reçu en préfecture le 05/04/2017
Affiché le 05/04/2017
ID : 056-215600784-20170328-201753-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Dix Sept le 28 Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jo. DANIEL, Maire.

Étaient également présents : F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillerme, F. Hervé, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, JJ Marteil, L. Médica, D. Renouf, MF Guillemot, C. Jourdain Z. Dano, MC Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, R. Hénault, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grognec, P. Le Dro, V. Robin Cornaud.

Absents excusés :
S. Caroff qui a donné procuration à AM Goujon
F. Téroute « « A. Buzaré,
AM Garangé « « F. Ballester
P. Guilbaudeau « « M. Foidart
L. Monnerie « « JJ Marteil
C. Pecchia « « P. Le Dro

Secrétaire : Marylise Foidart

Date de la convocation : 22 Mars2017
Date de l'affichage : 22 Mars 2017
Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 33

2017_53 : Acquisition de bandes de terrain à Bellamer

Rapporteur : G. Thiery

Il s'agit de l'acquisition, à titre gracieux, de 2 bandes de terrain découpées pour élargir d'un mètre de chaque côté (de 4 à 6 m) le chemin d'exploitation n°90, à Bellamer. En effet 5 nouveaux lots constructibles, desservis par ce chemin, ont été récemment autorisés.

Cadastre	Propriétaire	Acquéreur	Surface
BH 62	Cts Lannio	Commune	108 m²
BH 69	Le Roy / Le Marrec	Commune	10 m²
BH 70		Commune	65 m²

Les frais d'acte et de géomètre seront à la charge de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 05/04/2017
Reçu en préfecture le 05/04/2017
Affiché le 05/04/2017
ID : 056-215600784-20170328-201753-DE

VU l'avis de la commission des Travaux, de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Développement Durable, de l'Agriculture, de la Sécurité, de la Vie des Quartiers et des Gens du Voyage du 14 mars 2017 ;

AUTORISE l'acquisition à titre gracieux des parcelles cadastrées BH 62, 69 et 70, d'une surface totale de 183 m², selon le tableau ci-dessus ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes et documents nécessaires à cette acquisition.

DIT que tous les frais, notamment d'actes et de géomètres, seront à la charge de la commune.

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 29 Mars 2017,
Le Maire,
Jo. DANIEL